

Le ministre a envoyé mardi 5 décembre une lettre solennelle à tous les professeurs et à la « communauté éducative », nous réservant, à l'en croire, la primeur de ses décisions, qui s'appuient en réalité sur le rapport de la mission qu'il avait lui-même commandée, après en avoir annoncé les grandes lignes dans les médias.

**M. Attal se donne l'image d'un ministre à l'écoute, qui serait même « toujours à [nos] côtés, avec un respect total et une admiration infinie »** sans que l'on voie très bien quelle traduction politique prend cette débauche de bons sentiments. Il décrit ce qui serait le mal-être de notre profession, notre « autorité pédagogique » mise à mal « d'année en année, de réforme en réforme. »

Le ministre Attal annonce-t-il donc l'abrogation des réformes Blanquer du lycée et du baccalauréat, de celle dite « pour une école de la confiance » ? Annonce-t-il l'abandon du « pacte » (pour une réelle revalorisation sans contrepartie) ainsi que l'annulation des 2500 suppressions de postes prévues à la rentrée 2024 ?

Non, rien de tout cela.

Mais alors où sont « les moyens d'amplifier notre action au service de nos élèves » qu'il nous promet ? S'agit-il de « l'outil d'IA de remédiation ou d'approfondissement » dont disposera chaque lycéen ? Les accents scientistes de son message ne manquent pas et ressortent plus de l'argument d'autorité que de l'esprit scientifique.

Néanmoins, le ministre dit qu'il veut mener une « bataille pour élever le niveau » grâce à un « choc des savoirs »

**Mais comment élever le niveau après tant d'années consécutives de suppressions de postes ?** 9 900 suppressions de postes déjà enregistrées sous la présidence Macron, alors qu'entre 2017 et 2023, ce sont 150 000 élèves en plus qui sont scolarisés dans le second degré.

Comment élever le niveau avec des classes de lycée à plus de 35 et des classes de collège à plus de 30 ?

Comment élever le niveau sans remettre dans les programmes nationaux toutes les heures disciplinaires et les dédoublements supprimés par les réformes successives de ces dernières années ?

**Par exemple, pour donner « une véritable exigence au diplôme national du brevet », le ministre va-t-il abroger la réforme du collège 2016, celle qui a instauré le socle commun de connaissances, de compétences et de cultures, les cycles, les 26h hebdomadaires... ?**

Comment élever le niveau en scolarisant dans les classes ordinaires toujours plus d'élèves relevant de l'enseignement adapté ou spécialisé, au nom de « l'acte II » de inclusion ?

Comment limiter l'hétérogénéité des classes alors que la logique d'inclusion systématique contraint les professeurs à individualiser sans fin, et parfois sans espoir, sa pédagogie?

Les élèves vont-ils mieux accéder aux savoirs en passant de plus en plus de temps dans des stages obligatoires (en 3ème, en 4ème et bientôt en 5ème et en seconde), voire au SNU ?

Les dispositifs multipliés ces dernières années, les tâches annexes chronophages et les injonctions pressantes (devoirs faits, orientation, PPRE, PAP, cours « d'empathie », etc. ) ne sont-ils pas autant d'obstacles à l'accomplissement de notre mission : transmettre des savoirs disciplinaires ?

Le ministre entend-il sérieusement élever le niveau de culture générale tout en fermant des classes de CPGE?

Il suffit de voir comment le gouvernement entend « élever le niveau » des enseignements généraux dans la voie professionnelle pour comprendre ce qui nous attend.

Sa réforme va diminuer de 6 semaines le parcours commun des élèves de lycée professionnel. [Tous les syndicats de LP appellent à la grève le 12 décembre contre cette réforme.](#) Pourvu que le ministre les entende, les soutienne et la retire !

Non, ce n'est pas en décrétant des groupes de niveaux dont on se demande bien comment ils pourront être répartis dans les services des professeurs que l'on améliorera les conditions d'enseignement.

Ce n'est pas en promulguant le manuel unique et en prônant la « pédagogie explicite » que le ministre garantira la liberté pédagogique individuelle.

Ce n'est pas en conférant aux professeurs le pouvoir de « prescrire à leurs élèves des stages de réussite durant les vacances scolaires » (stages qu'ils animeront sans doute eux-mêmes dans le cadre du pacte) qu'il allégera leur charge de travail.

**Bref, qu'il parle « d'exigence » ou de « choc des savoirs », le ministre Attal mène une bataille sur les mots, et non pour « élever le niveau. » Parmi tant d'autres, un mot n'apparaît jamais dans sa communication : celui d'égalité. Nulle part n'apparaît le souci d'une nécessaire lutte contre les inégalités. Or si**

**l'Ecole de la République est considérée comme l'un de ses piliers, c'est qu'elle est l'institution qui porte le mieux sa devise. *Liberté, égalité, fraternité.* Qu'on lui donne les moyens de mettre en œuvre ce programme, voilà une exigence bien absente de la politique en effet menée par ce gouvernement... Mais qui est celle du sn-FO-lc.**

